BULLETIN D'INSCRIPTION

Ronde de l'Estabel 2026 -RANDONNÉE VTT

Le Dimanche 22 Novembre 2026

Inscription parcours (*) :

- ☐ **Sportif / 38 km (+/-1170m)**
- ☐ **Découverte/ 29km (+/-885m)**

Nom :…….. Prénom :……..

Adresse :……

……..

Code Postal :……. Ville :…….

Portable (personne à prévenir) : ……...

Age :……. Club :……..

Tarif adulte : 15 € (à partir de 18 ans)

Tarif enfant : 10 € (12 à 17 ans)

Assurance individuelle 5€ ☐

Déclare avoir pris connaissance du règlement mentionné au dos de ce bulletin et accepte les modalités d'engagement.

Fait à : Cabrières Le 22/11/2026

Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ronde de l'Estabel 2026 -RANDONNÉE VTT

Le Dimanche 22 Novembre 2026

Inscription parcours (*) :

- ☐ **Sportif / 38 km (+/-1170m)**
- ☐ **Découverte/ 29km (+/-885m)**

Nom :……Prénom :……..

Adresse :……

……..

CodePostal :…….Ville :…….

Portable (personne à prévenir) :……...

Age :…….Club :…….

Tarif adulte : 15 € (à partir de 18 ans)

Tarif enfant : 10 € (12 à 17 ans)

Assurance individuelle 5€. ☐

Déclare avoir pris connaissance du règlement mentionné au dos de ce bulletin et accepte les modalités d'engagement.

Fait à : Cabrières Le 22/11/2026

Signature :

REGLEMENT RONDE DE L'ESTABEL

ART.I : L'inscription n'est effective qu'après règlement des droits d'engagement. Les inscriptions sont prises sur place le jour même à partir de 7 heures ou en ligne via une plateforme d'inscription.
ART.II : Les droits d'engagement sont fixés à 15€/ adulte (+2€ sur place) -10 € (pour les +12 / 17 ans)

Le paiement peut se faire par Espèces, CB ou chèque (*à l'ordre du Foyer Rural de l'Estabel).*

ART.III : Le port du casque rigide est obligatoire pendant toute la durée de la randonnée.

ART.IV : L'itinéraire se fait sans accompagnement et dans le respect du code de la route, des propriétés privées et du code de l'environnement sur les parcours tracés par l'organisateur.

ART.V : Les mineurs participant à la randonnée sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte déclaré auprès des organisateurs.

ART. VI : l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation par obligation préfectorale, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés .

Si vous n'êtes pas couvert par une assurance individuelle alors Le Foyer Rural de l'Estabel décline toute responsabilité en cas d'accident. Nous vous proposons une assurance individuelle accident valable 48 heures auprès des foyers ruraux au prix de 5€

REGLEMENT RONDE DE L'ESTABEL

ART.I : L'inscription n'est effective qu'après règlement des droits d'engagement. Les inscriptions sont prises sur place le jour même à partir de 7 heures ou en ligne via une plateforme d'inscription.
ART.II : Les droits d'engagement sont fixés à 15€/ adulte (+2€ sur place) et -10 € pour les (12/17 ans)

Le paiement peut se faire par Espèces, CB ou chèque (*à l'ordre du Foyer Rural de l'Estabel).*

ART.III : Le port du casque rigide est obligatoire pendant toute la durée de la randonnée.

ART.IV : L'itinéraire se fait sans accompagnement et dans le respect du code de la route, des propriétés privées et du code de l'environnement sur les parcours tracés par l'organisateur.

ART.V : Les mineurs participant à la randonnée sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte déclaré auprès des organisateurs.

ART VI : l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation par obligation préfectorale, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés .

Si vous n'êtes pas couvert par une assurance individuelle alors Le Foyer Rural de l'Estabel décline toute responsabilité en cas d'accident. Nous vous proposons une assurance individuelle accident valable 48 heures auprès des foyers ruraux au prix de 5€